

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
Mme RODRIGUES DA SILVA VERONIQUE 08161 MAIRIE DE MARGERIE-CHANTAGRET	Adjoint technique pal 2 cl Temps non complet (moins d'un mi-temps) à +7-00h Depuis le 01-05-2021 (anc. 4 A 6 M 20 J)	Echelle C2 Titulaire (IRCANTEC) 9ème échelon Depuis le 19-06-2025	Oui / Non	15-06-2026
Mme ROSA ARACI 06592 MAIRIE DE MARGERIE-CHANTAGRET	Adjoint technique pal 2 cl Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 31.00 h Depuis le 01-05-2021 (anc. 4 A 8 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 09-06-2025	Oui / Non	01-05-2026

Margerie-chantagret
le 10/02/2026



Le Maire
Georges BONCOMPAIN

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité